

## Attestation – Plan de Continuité d'Activité

Nous, soussignés AMCAN SARL, Société Sise à LE CHESNAY, 78150, inscrite au RCS de Versailles (Yvelines) certifions par la présente, que nous avons mis en place un Plan de Continuité d'Activité afin d'assurer au mieux notre service en cas de pandémie grippale dans les mois à venir.

En particulier :

- Information du personnel sur la maladie et ses conséquences possibles sur la santé des personnes et sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Mise en place de mesures de protection du personnel, et de règles d'hygiène renforcées, formation du personnel à leur application.
- Identification des postes indispensables au maintien de l'activité, identification des salariés aptes à tenir ces postes en tenant compte de la polyvalence, aménagement du temps de travail, identification des activités et postes de travail pouvant être exercées à distances.
- Réduction des contacts avec les personnes extérieures (clients, fournisseurs, administration...).
- Incitation de nos fournisseurs et prestataires à bâtir leur propre Plan de Continuité des Activités. Récolte auprès d'eux des principales mesures mises en place sur leurs sites.
- *In fine*, toutes les mesures ont été prises pour assurer une continuité de nos productions et livraisons.

*Fait pour Servir et Valoir ce que de droit*

*Le Chesnay, le 14 Août 2009*

*Virginie Breton  
Service Qualité – R&D*